

Novembre 2026

Consultation citoyenne

Étude d'impact pour l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Rivière-du-Loup

Une présentation d' eNGLOBe

Mot de bienvenue

La Ville de Rivière-du-Loup et Englobe vous souhaitent la bienvenue à cette séance d'information dans le cadre du projet d'agrandissement du LET de Rivière-du-Loup, à Cacouna.

* Séance enregistrée et diffusée en ligne *

Rivière-du-Loup

ENGLOBE

Présentation des intervenants

Ville de Rivière-du-Loup (demandeur)

- Jean-Bernard Ouellet
  Chef de division Environnement
- Guillaume Fournier, ing.
  Ingénieur

Englobe (mandataire)

- Benoit Bérubé, agr., M. Sc.
  Chargé de projet
- Frédérike Sauro Cinq-Mars, M. Env.
  Spécialiste en milieu humain

WSP (ingénierie de projet)

- Simon Allaire, ing.
  Chargé de projet

Mot du maire

Mise en contexte

Le but de la soirée :

- Vulgariser l'état d'avancement du projet;
- Répondre à vos questions;
- Récolter vos perceptions ou préoccupations.

Présence de seulement certains spécialistes ce soir.
L'information présentée est à jour, mais sujette à des changements.

Il y a déjà eu des consultations avec certaines parties prenantes.

Rivière-du-Loup

ENGLOBE

Présentation du mandataire

Avec plus de 60 ans d'expérience sur le terrain, Englobe est reconnue comme leader canadien dans les domaines de l'ingénierie, de la consultation en environnement et de la réhabilitation.

Au cœur de notre démarche, il y a bien évidemment la protection de l'environnement et la construction d'un monde plus durable, mais également la santé et la sécurité de nos employés, de nos clients et de toutes les communautés avec lesquelles nous sommes impliqués.

Notre rôle de fournisseur de services spécialisés dans ces différentes sphères nous mène à développer des infrastructures pour de multiples clients des domaines public et privé, dans le monde entier.

Rivière-du-Loup

ENGLOBE

Rôle du mandataire Englobe

Responsable de la production de l'étude d'impact

- Accompagner la Ville de Rivière-du-Loup dans la production de l'étude d'impact et de certaines études sectorielles, les rencontres publiques liées ainsi que les échanges avec le MELCCFP jusqu'à l'obtention du décret du gouvernement;
- Compiler et analyser les données disponibles sur le milieu;
- Identifier les enjeux du projet et évaluer les impacts.

Rôle de WSP

Responsable de l'ingénierie de l'étude d'impact

- Accompagner la Ville de Rivière-du-Loup dans la production de l'ingénierie de projet ainsi que de certaines études sectorielles en support à l'étude d'impact, notamment:
  - L'étude d'intégration au paysage;
  - L'étude des alternatives possibles d'aménagement;
  - La description technique des diverses composantes du LET;
  - La solution préconisée pour le traitement des eaux de lixiviation;
  - L'étude de dispersion atmosphérique;
  - L'évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES);
  - L'évaluation des activités et des coûts de gestion postfermeture;
  - La description des programmes de surveillance et de suivis environnementaux.

Rivière-du-Loup

ENGLOBE

Plan de la séance

Présentations :

- Présentation du processus d'évaluation environnementale;
- Présentation sommaire du projet;
- Identification des enjeux.

Période d'échanges :

- Vos préoccupations initiales;
- Vos questions.

Processus d'évaluation environnementale

1

Processus d'évaluation

Évaluation environnementale en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE)

Étude d'impact sur l'environnement (ÉIE)

- Présenter et décrire le projet;
- Décrire le milieu d'insertion du projet;
- Tenir compte des consultations publiques;
- Identifier les enjeux;
- Analyser et évaluer les impacts et identifier les mesures d'atténuation;
- Planifier les programmes de surveillance et de suivi.

Procédure

- Avis de projet (transmis en août 2020)
- Directive gouvernementale (reçue en août 2020)
- Dépôt de l'ÉIE au gouvernement pour analyse et questions
- Audience du BAPE (si requis)
- Décision finale (décret, puis autorisations environnementales à obtenir)

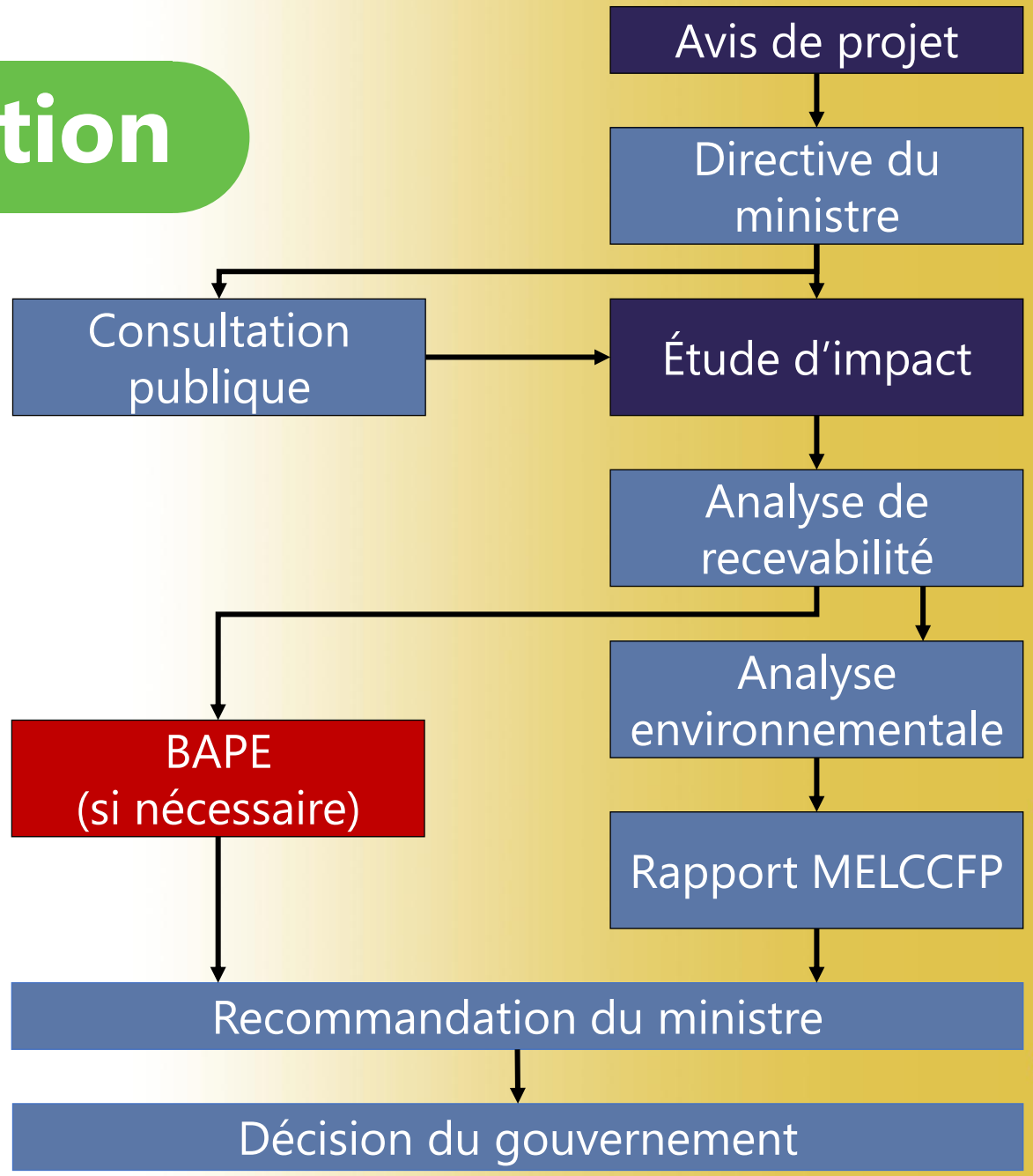
Rivière-du-Loup

EXP GLOBE

Processus d'évaluation

Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du MELCCFP





Après l'étude d'impact, il reste tout un processus d'obtention d'autorisations environnementales auprès du MELCCFP

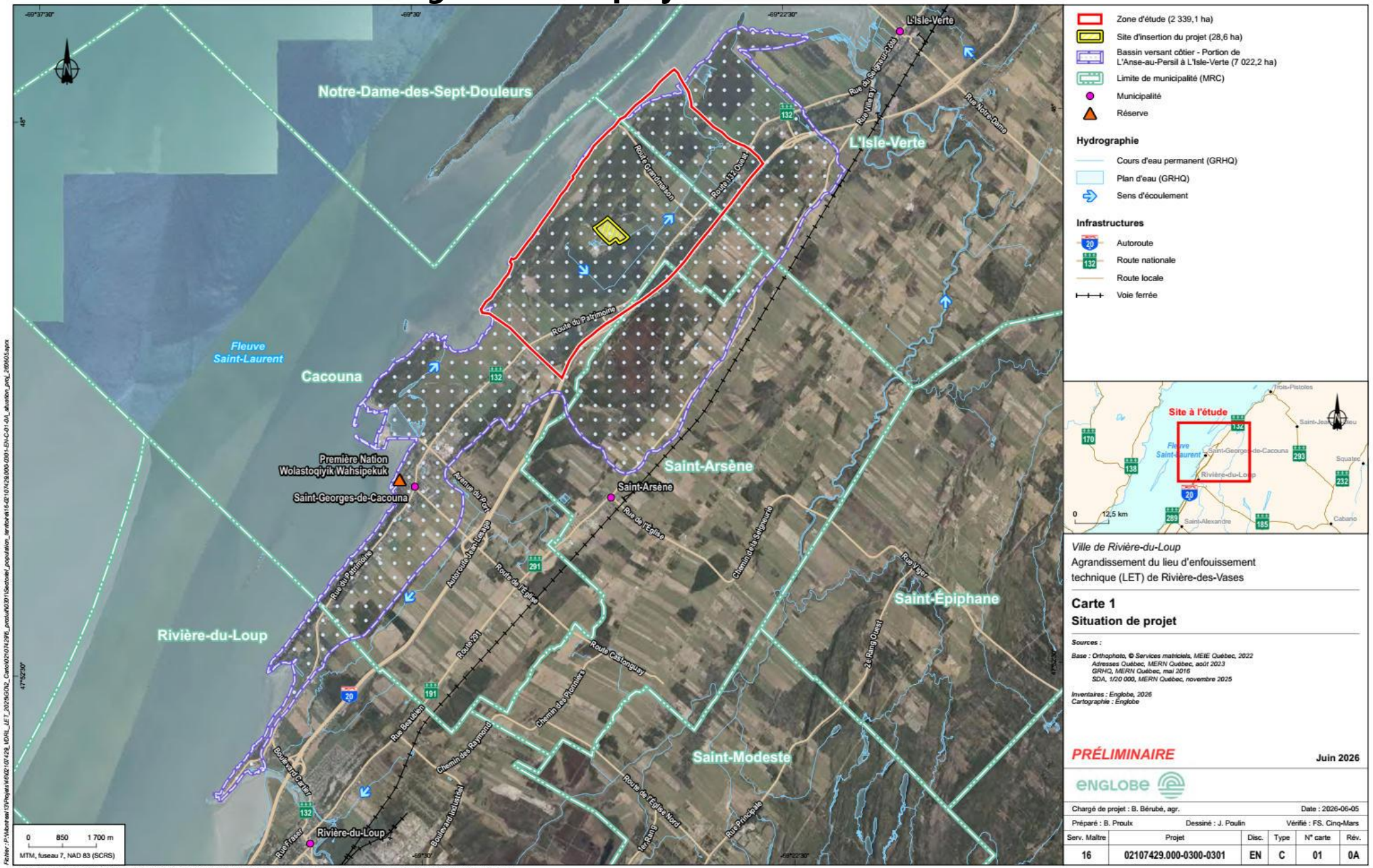
Études techniques et environnementales

- Études techniques liées à la définition du projet;
- Études techniques liées à la compréhension et à la caractérisation du milieu récepteur;
- Principales études (en cours ou terminées) :
  - Relevés LiDAR et topographiques;
  - Analyse des alternatives d'aménagement du LET;
  - Étude de conception technique et de séquençage;
  - Étude hydrogéologique et géotechnique et études de stabilité géotechnique;
  - Étude de gestion du lixiviat et des eaux de surface et étude de gestion et de captage du biogaz;
  - Étude de dispersion atmosphérique, évaluation des odeurs et étude du climat sonore;
  - Caractérisation du milieu récepteur et des composantes naturelles;
  - Étude du milieu humain et étude d'intégration au paysage;
  - Étude du potentiel et inventaire archéologique;
  - Évaluation environnementale de site – Phase I;
  - Plan préliminaire des mesures d'urgence.

Présentation du projet

2

Site à l'étude – Localisation générale du projet



Zone d'étude (2 339,1 ha)
Site d'insertion du projet (28,6 ha)
Bassin versant côtier - Portion de L'Anse-au-Persil à L'Isle-Verte (7 022,2 ha)
Limite de municipalité (MRC)
Municipalité
Réserve

Hydrographie

Cours d'eau permanent (GRHQ)
Plan d'eau (GRHQ)
Sens d'écoulement

Infrastructures

Autoroute
Route nationale
Route locale
Voie ferrée

Ville de Rivière-du-Loup
Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Rivière-des-Vases

Carte 1
Situation de projet

Sources :

Base : Orthophoto, © Services matriciels, MEIE Québec, 2022
Adresses Québec, MERN Québec, août 2023
GRHQ, MERN Québec, mai 2016
SDA, 1/20 000, MERN Québec, novembre 2025

Inventaires : Englobe, 2026
Cartographie : Englobe

PRÉLIMINAIRE

Juin 2026

ENGLOBE

Chargé de projet : B. Bérubé, agr. — Date : 2026-06-05
Préparé : B. Proulx — Dessiné : J. Poulin — Vérifié : FS. Cinq-Mars

Serv. Maître	Projet	Disc.	Type	N° carte	Rév.
16	02107429.000-0300-0301	EN	C	01	0A

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

Site à l'étude – Exploitation en cours



Exploitation actuelle du site

- Seul lieu d'enfouissement pour la MRC de Rivière-du-Loup
  - 35 300 habitants, dans 13 municipalités et 2 terres de réserve de la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk;
  - Environ 667 industries, commerces et institutions;
  - D'autres MRC bénéficient également du LET (Kamouraska, Les Basques, La Mitis et La Matapédia).

- Volume d'enfouissement autorisé du LET : 1 407 545 m^3
- Installations :
  - 9 cellules d'exploitation, sur 9,18 hectares;
  - Système de collecte et de traitement des eaux de lixiviation;
  - Réseau d'extraction et de combustion des biogaz;
  - Exploitation d'une usine de biométhanisation au nord du LET, qui traite les matières organiques.





Rivière-du-Loup

ENGLOBE

Projet proposé

Contexte

LET de Rivière-du-Loup

- Tonnage annuel :
  - 46 000 à 49 000 tonnes de matières résiduelles, de plusieurs origines :
    - Résidentiel;
    - Industries, commerces et institutions (ICI);
    - Construction, rénovation et démolition (CRD);
    - Autres.

Au rythme actuel : Fermeture anticipée en 2030

Objectif : repousser la fermeture du LET de 45 ans

- Critères de prévision de la demande (scénarios optimiste, réaliste et pessimiste) :
  - Projections démographiques;
  - Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030;
  - Rapports annuels du LET (2019-2025);
  - Matières à disposer en provenance des MRC voisines (PGMR et projections démographiques).

Rivière-du-Loup

EXP ENGLOBE

Projet proposé

Besoins et justification

Constats d'utilisation :

- Certaines MRC voisines dépendent du LET de Rivière-du-Loup et doivent être intégrées aux projections;
- D'autres MRC voisines auraient un fort intérêt financier et environnemental à y acheminer leurs matières, actuellement refusées en raison de la limite annuelle;
- L'usine de biométhanisation, voisine du LET, détourne une part des matières organiques de l'enfouissement;
- Peu de projets économiques majeurs influençant la démographie sont prévus localement; des projets pourraient émerger dans les MRC voisines, sans certitude quant à la destination des matières;
- Les changements climatiques accroissent l'impact sur les matières résiduelles (notamment via des dommages aux infrastructures);
- Le taux de compaction du LET est d'environ 1 t/m^3, soit la moyenne récente incluant les matériaux de recouvrement, selon la Ville de Rivière-du-Loup.

Projet proposé

Besoins et justification

Prévision de la demande future - Résumé des scénarios développés

Éléments considérés	Scénarios		
	Optimiste	Réaliste	Pessimiste
Atteinte des objectifs du PGMR de la MRC de Rivière-du-Loup	450 kg/hab. en 2030 (100 %)	525 kg/hab. en 2030 (objectif du gouvernement)	545 kg/hab. en 2030 (50 %)
Variations possibles en raison de situations hors de contrôle et des changements climatiques	0 %	20 %	20 %
Variation des matières en provenance de l'extérieur de la MRC	Ouverture du LET de Matapédia-Mitis (2027) Diminution générale des matières provenant de l'extérieur de la MRC (atteinte des objectifs du PGMR) Refus de demandes supplémentaires d'enfouissement par d'autres territoires	Ouverture du LET de Matapédia-Mitis (2030) Maintien des quantités provenant de l'extérieur de la MRC (sauf Matapédia-Mitis) Possibilité d'accepter certaines demandes supplémentaires d'enfouissement par d'autres territoires	Le LET de Matapédia-Mitis ne voit pas le jour Maintien des quantités provenant de l'extérieur de la MRC Autorisation de toutes les demandes supplémentaires d'enfouissement par d'autres territoires

Projet proposé

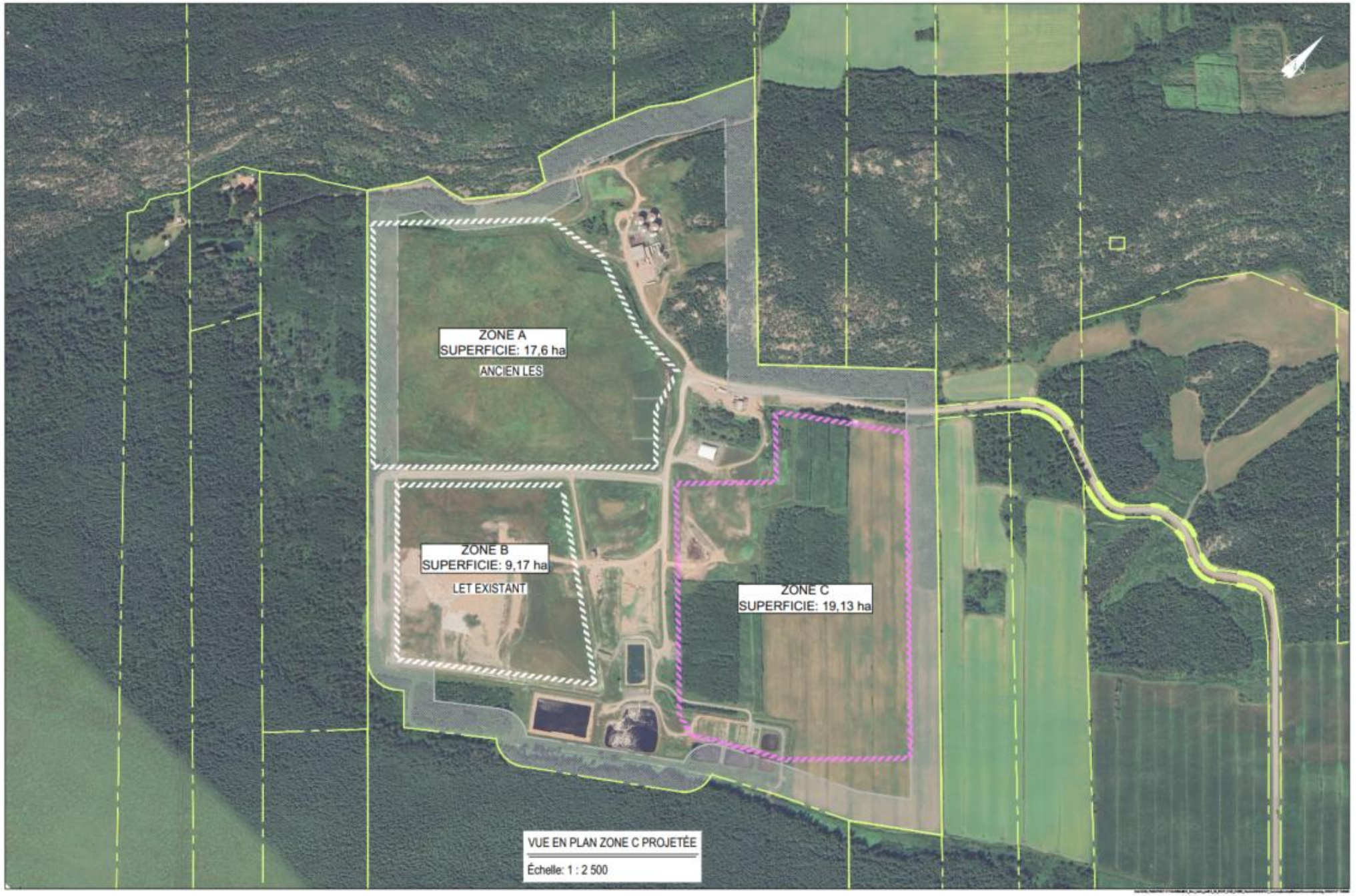
Un maximum de 60 000 tonnes annuellement est requis (scénario réaliste)

Besoins et justification

Prévision de la demande future - Estimation des tonnages hors MRC

Éléments considérés	Scénarios		
	Optimiste	Réaliste	Pessimiste
Matières en provenance des MRC de Kamouraska et des Basques (en fonction de l'atteinte des objectifs de leur PGMR respectif)	426 kg/hab. en 2030	463 kg/hab. en 2030	463 kg/hab. en 2030
Matières en provenance des MRC de La Mitis et de La Matapédia	13 779 t/an jusqu'en 2027 0 t/an à partir 2027	13 779 t/an jusqu'en 2030 0 t/an à partir 2030	13 779 t/an
Matières reçues au LET, mais présentement exportées	0 t/an	0 t/an jusqu'en 2030 5 000 t/an à partir 2030	0 t/an jusqu'en 2027 5 000 t/an à partir de 2027
Matières en provenance de la Régie de l'Anse-à-Gilles	0 t/an	0 t/an jusqu'en 2030 10 490 t/an à partir 2030	0 t/an jusqu'en 2027 10 490 t/an à partir de 2027
Matières en provenance de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de L'Islet Sud	0 t/an	0 t/an jusqu'en 2030 2 426 t/an à partir 2030	0 t/an jusqu'en 2027 2 426 t/an à partir de 2027
Matières en provenance des Îles-de-la-Madeleine	0 t/an	0 t/an	0 t/an jusqu'en 2027 4 319 t/an à partir de 2027

Site à l'étude – Projet d'agrandissement



Projet proposé

Caractéristiques techniques – Sujets abordés

- Mise en contexte réglementaire;
- Aménagements :
  - Étanchéité;
  - Gestion des eaux et de la lixiviation;
  - Gestion du biogaz.
- Nouvelles cellules :
  - Généralités;
  - Séquençage de déploiement.

Projet proposé

Caractéristiques techniques - Réglementation

- Les lieux d'enfouissement demeurent une nécessité, car il y aura toujours une fraction non recyclable/non valorisable – résidu ultime.
- L'objectif de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du ministère est d'en venir à éliminer uniquement le résidu ultime.
- Les exigences de conception des lieux d'enfouissement actuels assurent une meilleure protection de l'environnement qu'auparavant.
- En fait, les LET sont les ouvrages environnementaux les plus réglementés et encadrés dans le domaine.
- C'est le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* (REIMR), entré en vigueur en 2009, qui contient les exigences relatives aux LET et qui remplace le *Règlement sur les déchets solides* (RDS).

Projet proposé

Caractéristiques techniques - Aménagement

Localisation

- Zone tampon de 50 m par rapport aux limites de propriété (art. 18 du REIMR), incluant un chemin périphérique de 6 m de largeur;
- Contraintes géotechniques : niveau du roc, de l'argile et de la nappe phréatique (art. 19).

Étanchéité

- Couche naturelle d'argile d'au moins 6 m d'épaisseur, dans laquelle les liquides ne peuvent circuler, combinée à un écran périphérique d'étanchéité aménagé dans la berme périphérique du LET (art. 20 à 21).

Gestion des eaux et lixiviat

- Fossé de drainage des eaux superficielles propres (art. 30);
- Systèmes de captage des lixiviats (art. 25).

Gestion des déblais

Déblais générés : Environ **±645 000 m³** sur 37 ans.

- **±120 000 m³** pourront être utilisés pour l'agrandissement du LET :
  - Construction de la berme de dissimulation;
  - Couche de protection sur le toit du LET;
  - Berme périphérique de la zone C, incluant la clé d'ancrage dans le dépôt d'argile non remanié;
  - Remblayage de bassins existants pour permettre l'implantation de cellule d'enfouissement.

Il sera nécessaire de disposer du reste du déblai hors du site, selon les opportunités locales.

Rivière-du-Loup

ENGLOBE

Projet proposé

Caractéristiques techniques - Aménagement

Gestion du biogaz

Biogaz : biodégradation de la matière organique par des micro-organismes produisant un gaz composé principalement de méthane (CH_4) et de dioxyde de carbone (CO_2).

Présence d'oxygène et de sulfure d'hydrogène (source d'odeurs).

- Système d'extraction du biogaz :
  - Un système de captage actif est déjà installé dans le LET;
  - Puits horizontaux et verticaux qui acheminent le biogaz vers des conduites, puis vers un système de destruction thermique (torchère ;
  - Le site est actuellement équipé d'une torchère d'une capacité maximale de 300 Nm^3/h.

Projet proposé

Caractéristiques techniques - Cellules d'exploitation

Généralités

- Aire C proposée : **19 nouvelles cellules** d'exploitation totalisant une empreinte au sol de **19,13 ha**
  - Toutes les cellules seront séparées par des bermes intercellulaires temporaires afin de permettre une bonne gestion des eaux pluviales et des eaux de lixiviation.
- Capacité d'enfouissement du projet d'agrandissement : **2 836 070 m³**
  - Ce volume comprend les matières résiduelles, les matériaux de recouvrement journalier ou temporaire, mais exclut les matériaux qui seront utilisés pour le recouvrement final et les matériaux de la couche drainante en fond.
- Durée de vie projetée du projet : **45 ans**
  - Établie sur la base d'une capacité maximale annuelle d'enfouissement de 60 000 tonnes pour les matières résiduelles et un taux de compaction de 0,9 tonne par m³.

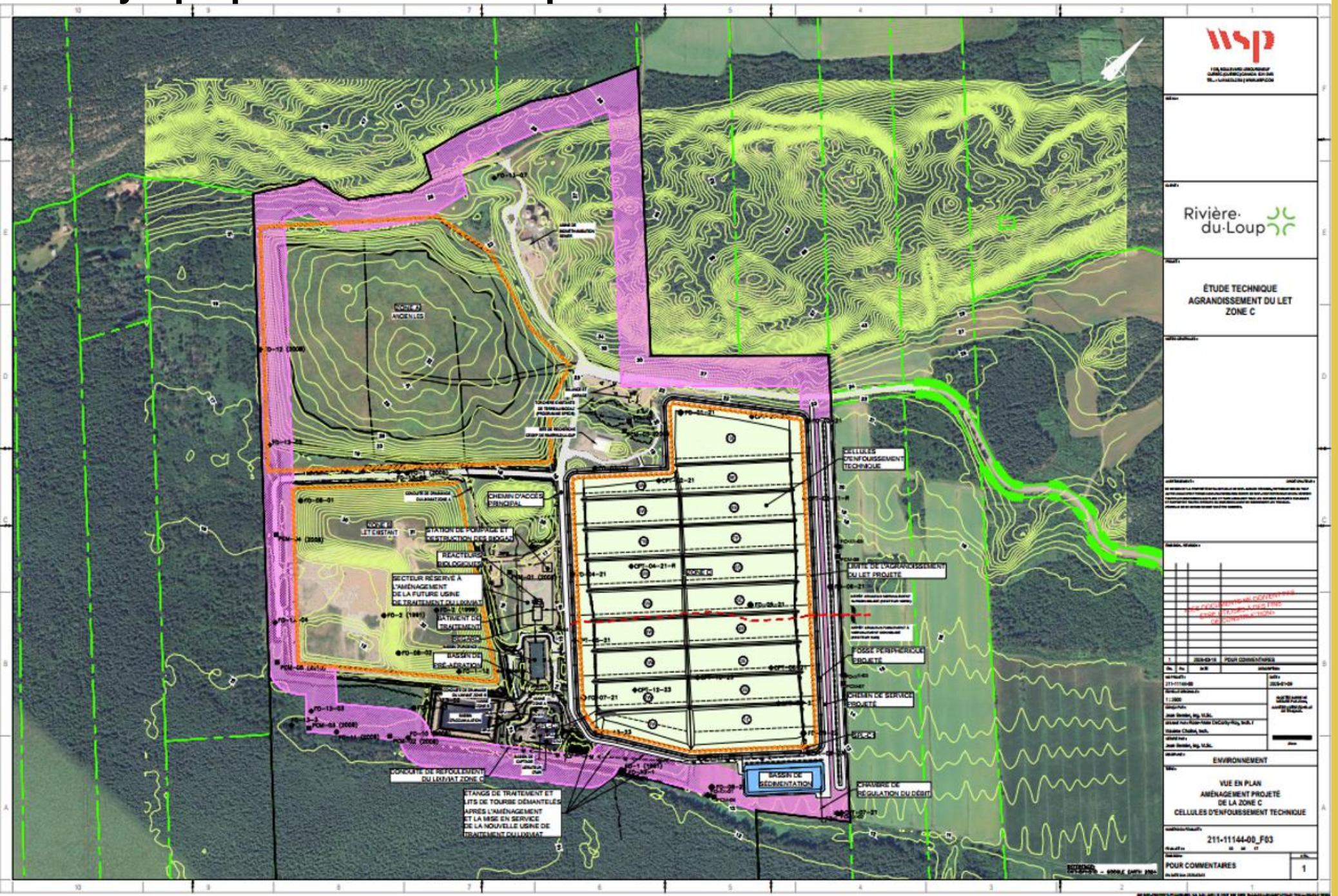
Projet proposé

Caractéristiques techniques - Cellules d'exploitation

Séquence d'exploitation des cellules

- La séquence d'exploitation de la zone C vise une exploitation en surélévation afin de permettre le recouvrement final et le réaménagement progressif du LET (REIMR, art. 43);
- L'aménagement et l'exploitation seront réalisés selon une séquence fondée sur le taux d'enfouissement des matières résiduelles;
- Cette séquence dépendra des tonnages et des volumes réellement enfouis au cours de l'exploitation;
- Le recouvrement final sera effectué conformément au REIMR, dès l'atteinte du profil autorisé et lorsque les conditions climatiques le permettent;
- Un recouvrement temporaire d'argile sera aussi appliqué régulièrement pour limiter les émissions de biogaz;
- Les 19 cellules seront aménagées progressivement selon les quantités à enfouir, avec des bermes intercellulaires pour en délimiter l'exploitation.

Projet proposé – Cellules d'exploitation



Projet proposé – Collecte du lixiviat



Projet proposé – Recouvrement final et drainage



Identification des enjeux

3

Méthode d'identification des enjeux

« Un enjeu découle de la mise en relation des préoccupations, des composantes de la zone d'étude et des composantes de projet et dont le résultat de l'analyse, soit un gain ou une perte, pourrait influencer la décision du gouvernement quant à l'autorisation ou non du projet. »

La démarche d'analyse menant à déterminer les enjeux du projet a été développée en s'appuyant sur les trois éléments constitutifs des enjeux :

— L'identification des préoccupations exprimées lors des différentes activités d'information et de consultation du milieu, incluant les observations initiales sur les enjeux préliminaires soulevées dans la directive de projet et lors de la consultation sur l'avis de projet;
— L'identification des composantes biophysiques et humaines présentes dans la zone d'étude du projet;
— L'identification des composantes de projet des phases de construction et d'exploitation, initialement connues à l'étape d'identification des enjeux.



Rivière-du-Loup

ENGLOBE

Enjeux préliminaires …

… soulevés dans la directive de projet et lors de la consultation sur l'avis de projet

Biophysique

- Maintien de la biodiversité;
- Maintien de la quantité d'habitats floristiques et fauniques et de leur qualité;
- Protection des milieux humides et hydriques;
- Lutte contre les changements climatiques.

Humain

- Maintien de la qualité de vie;
- Maintien de la sécurité des résidents et des usagers;
- Protection de la santé publique;
- Conciliation des usages du territoire;
- Protection du patrimoine bâti et archéologique et des paysages;
- Pérennité du territoire et des activités agricoles;
- Occupation et vitalité des territoires;
- Acceptabilité sociale du projet.

Échanges

4

Logistique de la période d'échange

Durée prévue de la période : environ 1 h 15, au besoin.

Micros disponibles dans la salle et clavardage pour les gens en ligne.

- Lorsque vous vous exprimez, veuillez svp mentionner en début d'intervention votre prénom, nom et municipalité de résidence;
- Environ 2 min par intervention (permettre à tous de s'exprimer);
- Alternance du droit de parole (en salle/en ligne, par intervenant).

Échanges



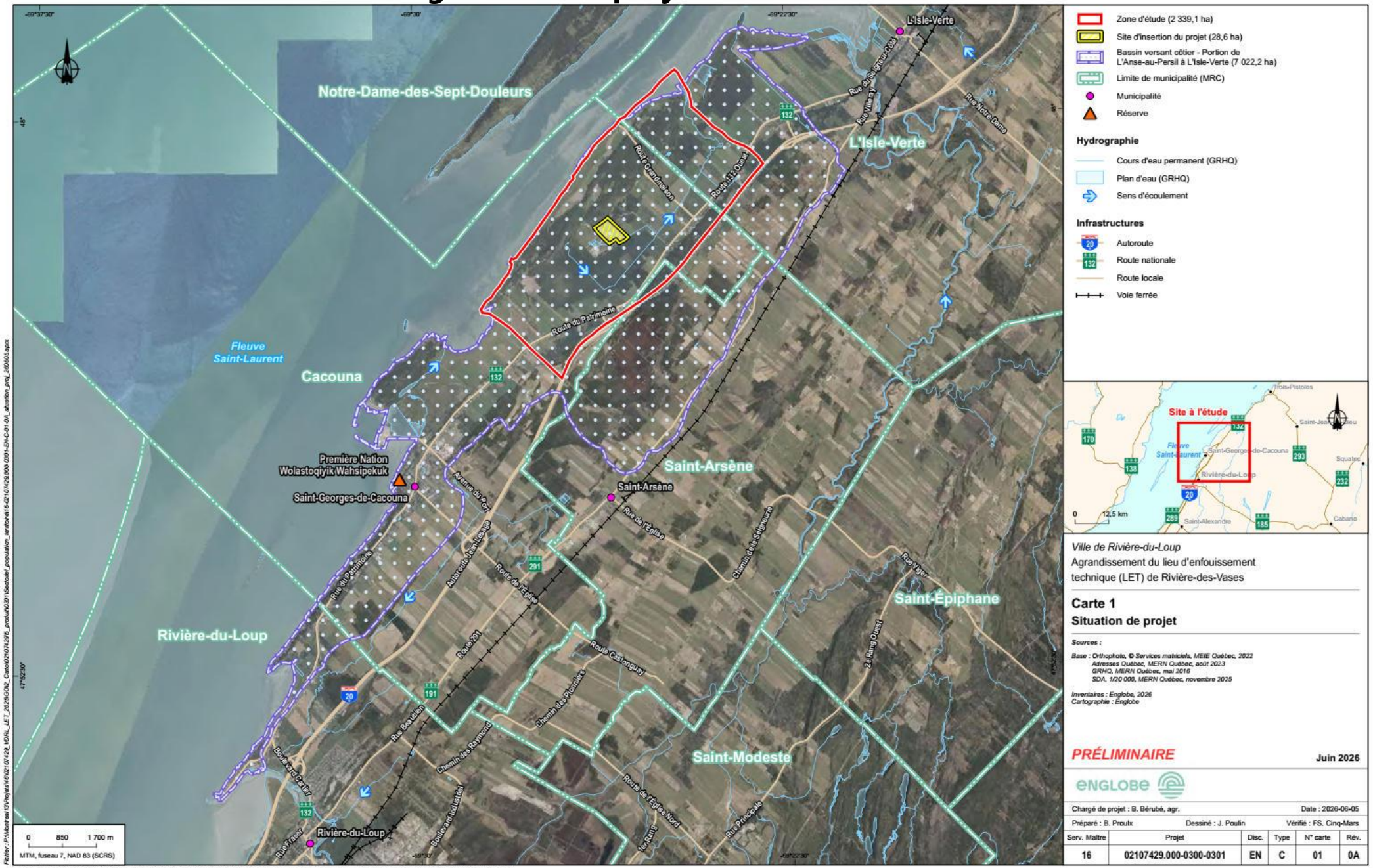
Vos premières impressions?

Éléments sensibles à aborder?

Vos préoccupations et attentes?

Autres questions et commentaires?

Site à l'étude – Localisation générale du projet



Zone d'étude (2 339,1 ha)
Site d'insertion du projet (28,6 ha)
Bassin versant côtier - Portion de L'Anse-au-Persil à L'Isle-Verte (7 022,2 ha)
Limite de municipalité (MRC)
Municipalité
Réserve

Hydrographie

Cours d'eau permanent (GRHQ)
Plan d'eau (GRHQ)
Sens d'écoulement

Infrastructures

Autoroute
Route nationale
Route locale
Voie ferrée

Ville de Rivière-du-Loup
Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Rivière-des-Vases

Carte 1
Situation de projet

Sources :

Base : Orthophoto, © Services matriciels, MEIE Québec, 2022
Adresses Québec, MERN Québec, août 2023
GRHQ, MERN Québec, mai 2016
SDA, 1/20 000, MERN Québec, novembre 2025

Inventaires : Englobe, 2026
Cartographie : Englobe

PRÉLIMINAIRE

Juin 2026

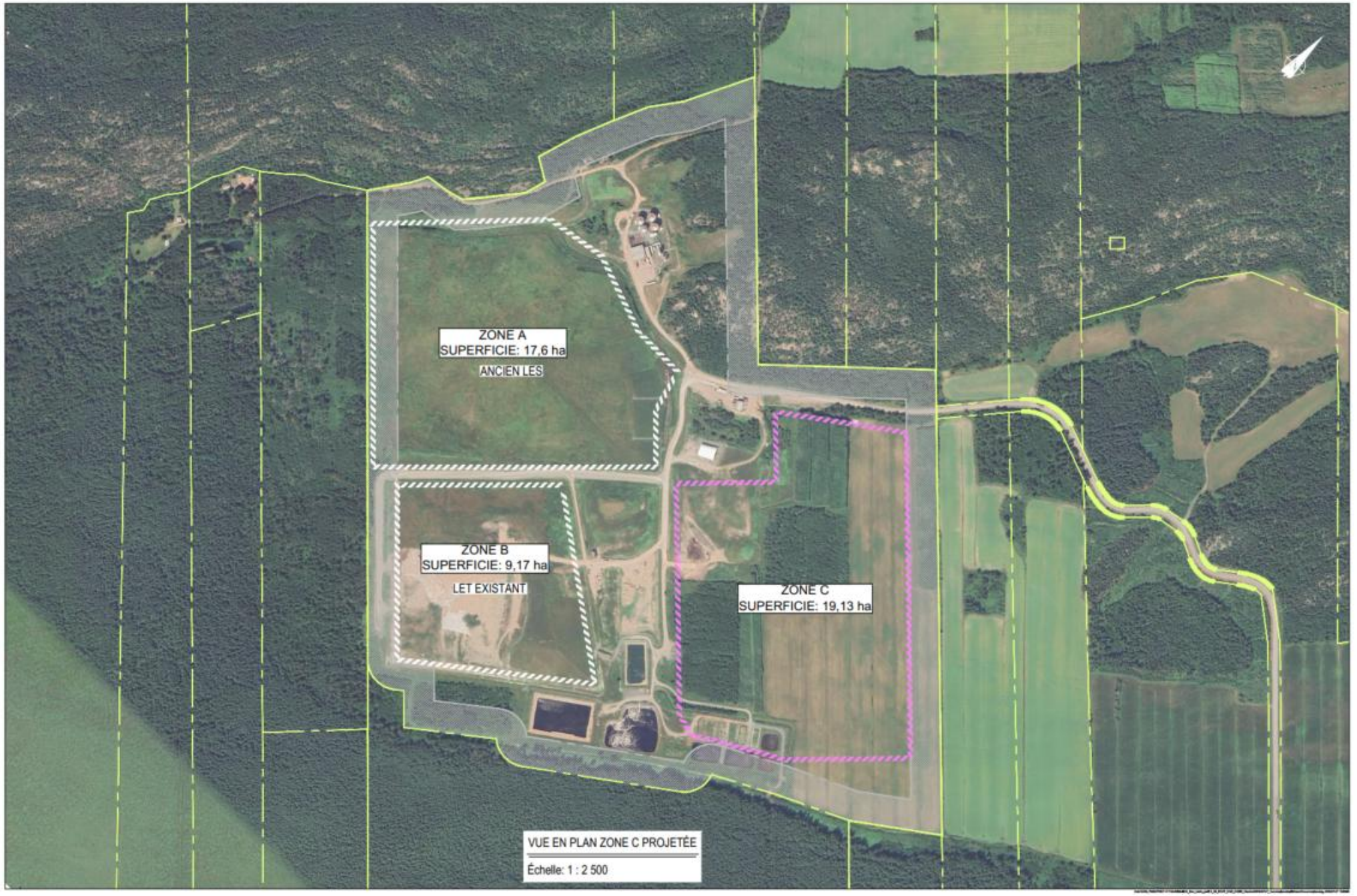
ENGLOBE

Chargé de projet : B. Bérubé, agr. — Date : 2026-06-05
Préparé : B. Proulx — Dessiné : J. Poulin — Vérifié : FS. Cinq-Mars

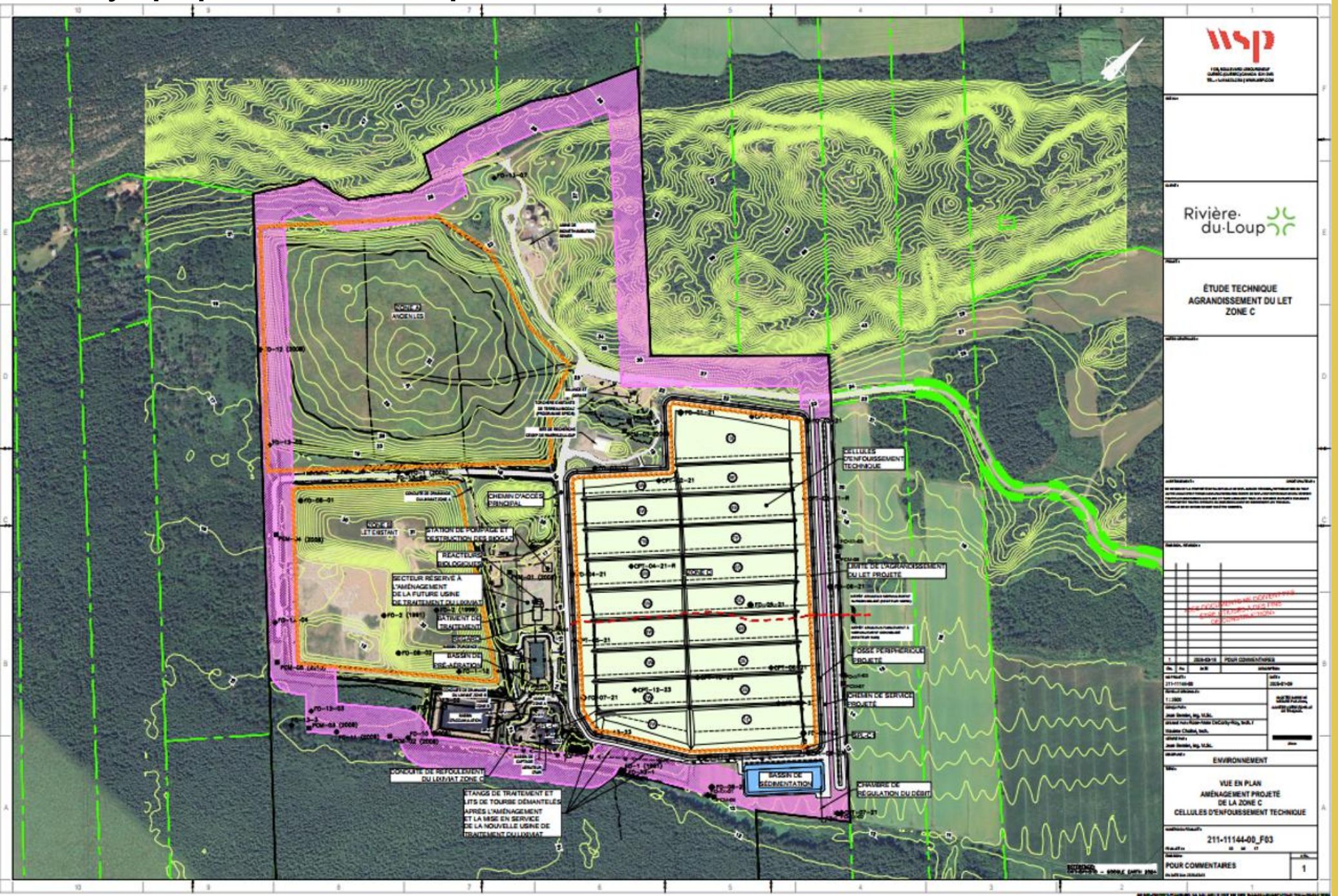
Serv. Maître	Projet	Disc.	Type	N° carte	Rév.
16	02107429.000-0300-0301	EN	C	01	0A

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

Site à l'étude – Projet d'agrandissement



Projet proposé – Cellules d'exploitation



Projet proposé – Collecte du lixiviat



Merci!

La présentation sera disponible en ligne
sur le site de la Ville de Rivière-du-Loup : VilleRDL.ca/LET

Questions ou commentaires supplémentaires :
LET@villerdl.ca
418 862-2121

Rivière-du-Loup

eNGLOBe